

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens -

Juillet et août 2023

Rapport final

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : CW2241412

Valeur du contrat : 814 741,30 $

Date d’octroi du contrat : 19 décembre 2022

Date de livraison : 7 septembre 2023

Numéro d’enregistrement : POR- 053-22

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’écrire à [por-rop@pco-bcp.ca](mailto:por-rop@pco-bcp.ca)

Ce rapport est aussi disponible en anglais.

*Remarque : Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d’alléger le texte*.



Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens

Rapport final

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Juillet et août 2023

Le présent rapport de recherche sur l’opinion publique présente les résultats d’une série de groupes de discussion menés par The Strategic Counsel au nom du Bureau du Conseil privé. Le cinquième cycle de la première année de la présente étude comptait en tout douze groupes de discussion composés d’adultes canadiens (âgés de 18 ans ou plus) qui ont été menés entre le 6 juillet 2023 et le 23 août 2023.

Cette publication est aussi disponible en anglais sous le titre : Final Report – Continuous Qualitative Data Collection of Canadian’s Views.

Cette publication ne peut être reproduite qu’à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable peut être obtenue du Bureau du Conseil privé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’en faire la demande par courriel à por-rop@pco-bcp.ca> ou par la poste à :

Bureau du Conseil Privé

Édifice Blackburn

85, rue Sparks, local 228

Ottawa, Ontario K1A 0A3

**Numéro de catalogue :**

CP12-4E-PDF

**Identifiant international des publications en série (ISSN) :**

ISSN 2816-9360

**Publications connexes (numéro d’enregistrement : POR-053-22):**

CP12-4F-PDF (Rapport final en anglais)

ISSN 2816-9379

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2023

**Attestation de neutralité politique**

À titre de cadre supérieure du cabinet The Strategic Counsel, j’atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique sur les communications et l’image de marque et dans la Directive sur la gestion des communications – Annexe C – Procédure obligatoire relative à la recherche sur l’opinion publique.

Plus précisément, les documents remis ne contiennent pas d’information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l’évaluation de la performance d’un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date : 7 septembre 2023

Donna Nixon, associée  
The Strategic Counsel

Résumé 4

Introduction 4

Méthodologie 5

Principales constatations 6

Le gouvernement du Canada dans l’actualité (tous les lieux) 6

Priorités et performance du gouvernement du Canada (tous les lieux) 8

Médias d’information (région du Grand Toronto, Nord-du-Québec, anglophones de centres de moyenne taille et de grands centres du Québec, centre de moyenne taille de l’Ontario) 10

Prévention du suicide (région du Grand Toronto, membres de la communauté 2ELGBTQI+ de grands centres du Canada atlantique, nord de l’Alberta. 11

Logement (acheteurs d’une première propriété dans le Secteur de l’intérieur de la C.-B., locataires de la ville de Vancouver, centre de moyenne taille de l’Ontario) 12

Changement climatique (nord de l’Alberta, régions rurales de la Nouvelle-Écosse, régions rurales du Québec) 15

Tarification du carbone (régions rurales de la Nouvelle-Écosse) 17

Emplois et économie (mères au travail de la région de la Montérégie au Québec) 18

Sécurité communautaire (diaspora philippine de centres de moyenne taille et de grands centres des Prairies) 19

Questions affectant la communauté 2ELGBTQ1+ (membres de la communauté 2ELGBTQI+ des grands centres du Canada atlantique) 20

Prestations d’invalidité (Nord-du-Québec) 21

Langues officielles (anglophones de centres de taille moyenne et de principaux centres du Québec) 21

Défis communautaires (Nord-du-Québec, régions rurales de la Nouvelle-Écosse, régions rurales du Québec. 22

Résumé

# Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener des cycles de recherche par groupe de discussion auprès de membres du public un peu partout au pays, portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L’objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d’influence de l’opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l’élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu’elles continuent de s’harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d’information, tout en veillant à ce qu’elles demeurent claires et faciles à comprendre.

Les travaux de recherche visent à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Ces travaux de recherche permettront plus particulièrement de s’assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l’opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze groupes de discussion en ligne menés entre le 6 juillet 2023 et le 23 août 2023, à différents endroits du pays, notamment en Alberta, en Ontario, en Saskatchewan, au Manitoba, au Canada atlantique, au Québec et en Colombie-Britannique (C.-B.). Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent dans la section ci-dessous.

Les travaux de recherche menés dans le cadre du présent cycle portaient en grande partie sur les priorités et les résultats du gouvernement du Canada dans un certain nombre de domaines importants aux yeux des Canadiens. À cet égard, certains groupes ont pris part à des discussions ciblées portant principalement sur les activités fédérales liées au coût de la vie, les enjeux auxquels sont confrontés les Philippins vivant au Canada et l’Entente sur les tiers pays sûrs conclue entre le Canada et les États-Unis. Tous les participants ont discuté de ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada au cours des derniers jours, et quelques groupes ont pris part à des discussions plus poussées sur leurs habitudes de consommation en matière d’actualités, ainsi que sur leurs attentes et leurs préoccupations concernant la vie au Canada au cours des années à venir.

Dans le cadre du présent cycle de recherche, les enjeux liés aux médias d’information et à l’adoption du projet de loi C-18 (la *Loi sur les nouvelles en ligne*), à la prévention du suicide, au logement et au changement climatique ont également été étudiés. Les mères au travail de la région de la Montérégie, au Québec, ont pris part à des discussions portant sur le marché de l’emploi et le coût de la vie, tandis que les membres de la diaspora philippine de centres de taille moyenne et de grands centres des Prairies ont fait part de leurs points de vue sur la sécurité au sein de leurs collectivités.

Au nombre des autres sujets abordés au cours de ce cycle figurent la tarification fédérale du carbone, les questions touchant la communauté 2ELGBTQI+ ainsi que les mécanismes de soutien aux personnes vivant avec un handicap, dont la Prestation canadienne d’invalidité. Des anglophones résidant au Québec ont fait part de leur expérience de vie au sein de communautés de langue officielle en situation minoritaire, tandis que des participants du Nord-du-Québec, de régions rurales du Québec et de la Nouvelle-Écosse ont discuté de divers enjeux propres à leurs collectivités.

En guise de mise en garde lors de l’interprétation des résultats de la présente étude, les conclusions de la recherche qualitative sont uniquement de nature indicative et ne peuvent être attribuées quantitativement à l’ensemble de la population étudiée avec un quelconque degré de confiance.

# Méthodologie

### Aperçu des groupes

Public cible :

* Résidents canadiens de 18 ans et plus.
* Les groupes ont été divisés principalement en fonction de la situation géographique.
* Pour certains groupes, le recrutement ciblait des segments précis de la population, dont des membres de la communauté 2ELGBTQI+, des anglophones vivant au Québec, les acheteurs d’une première propriété, des locataires, des membres de la diaspora philippine, ainsi que des mères au travail.

### Approche détaillée

* Douze groupes de discussion ont été tenus dans diverses régions du Canada.
* Six groupes étaient composés de membres de la population générale résidant dans la région du Grand Toronto, dans le Nord-du-Québec, dans le nord de l’Alberta, dans des régions rurales de la Nouvelle-Écosse ainsi que dans des centres de taille moyenne de l’Ontario et des centres de petite taille du Québec.
* Les six groupes restants étaient composés de segments de la population suivants :
  + Membres de la communauté 2ELGBTQI+;
  + Anglophones résidant au Québec;
  + Acheteurs d’une première propriété;
  + Locataires et locataires potentiels;
  + Mères au travail âgées de 25 à 54 ans;
  + Membres de la diaspora philippine.
* Les trois groupes de discussion du Québec ont été animés en français. Tous les autres groupes ont été animés en anglais.
* Tous les groupes du présent cycle se sont déroulés en ligne.
* Huit participants au total ont été recrutés par groupe, en présumant pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
* Dans tous les lieux, 92 personnes au total ont pris part aux discussions. Les détails concernant le nombre de participants par groupe sont fournis ci-dessous.
* Chaque participant a reçu une rétribution de 125 $.

### Localisation et composition des groupes

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **LIEU** | **GROUPE** | **LANGUE** | **DATE** | **HEURE (HAE)** | **COMPOSITION DU GROUPE** | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** |
| Région du Grand Toronto | 1 | Anglais | 6 juillet | 18 h à 20 h | Population générale | 8 |
| Principaux centres du Canada atlantique | 2 | Anglais | 11 juillet | 17 h à 19 h | Communauté 2ELGBTQI+ | 8 |
| Territoire nordique québécois | 3 | Français | 13 juillet | 18 h à 20 h | Population générale | 6 |
| Nord de l’Alberta | 4 | Anglais | 18 juillet | 20 h à 22 h | Population générale | 8 |
| Centre de moyenne taille et principaux centres du Québec | 5 | Anglais | 25 juillet | 18 h à 20 h | Anglophones vivant au Québec | 8 |
| Secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique | 6 | Anglais | 27 juillet | 21 h à 23 h | Acheteurs d’une première propriété | 7 |
| Régions rurales de la Nouvelle-Écosse | 7 | Anglais | 8 août | 17 h à 19 h | Population générale | 8 |
| Vancouver | 8 | Anglais | 9 août | 9 h à 11 h | Locataires ou locataires potentiels | 8 |
| Centre de moyenne taille de l’Ontario | 9 | Anglais | 15 août | 18 h à 20 h | Population générale | 8 |
| Montérégie (Québec) | 10 | Français | 17 août | 18 h à 20 h | Mères au travail âgées de 25 à 54 ans | 8 |
| Centres de moyenne taille et principaux centres des Prairies (Manitoba et Saskatchewan) | 11 | Anglais | 22 août | 20 h à 22 h | Diaspora philippine | 8 |
| Centre de petite taille du Québec | 12 | Français | 23 août | 18 h à 20 h | Population générale | 7 |
| **Nombre total de participants** | | | | | | **92** |

# Principales constatations

## Le gouvernement du Canada dans l’actualité (tous les lieux)

Chaque rencontre a débuté par une discussion portant sur ce que les participants avaient vu, lu ou entendu à propos du gouvernement du Canada au cours des derniers jours. Un vaste éventail de publicités et d’initiatives ont été évoquées, notamment la réponse du gouvernement du Canada aux feux de forêt de grande ampleur qui ont sévi dans plusieurs régions du pays, la décision de la Banque du Canada d’augmenter le taux d’intérêt directeur de 25 points de base et le remboursement unique pour l’épicerie accordé aux ménages canadiens à faible revenu admissibles. Les participants ont également évoqué les mesures du gouvernement du Canada et notamment l’adoption du projet de loi C-18 (la *Loi sur les nouvelles en ligne*), l’octroi d’un financement de 1,5 million de dollars à Fierté Canada Pride, la mise en place d’une tarification fédérale du carbone au Canada atlantique et un investissement supplémentaire de 10,3 millions de dollars au titre du Fonds pour la large bande universelle (FLBU) afin de permettre à plus de 1 000 foyers autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador de bénéficier d’un accès à Internet à haute vitesse.

Les participants ont en outre évoqué les mesures et initiatives du gouvernement du Canada sur la scène internationale. Au nombre de celles-ci figuraient la participation du premier ministre et d’autres fonctionnaires fédéraux au sommet de l’Organisation du traité de l’Atlantique Nord (OTAN) qui s’est tenu les 11 et 12 juillet 2023 à Vilnius, en Lituanie, le soutien financier et militaire continu apporté à l’Ukraine, ainsi que les efforts déployés pour accueillir et loger les Ukrainiens déplacés en raison du conflit.

### Humeur du public (mères au travail de la région de la Montérégie [Québec], diaspora philippine de centre de moyenne taille et de grands centres des Prairies)

Deux groupes ont été invités à répondre à quelques questions complémentaires au sujet de leurs attentes et de leurs préoccupations quant à leur vie au Canada dans les années à venir. À la question de savoir ce qui, le cas échéant, les rendait optimistes au sujet de leur vie au Canada dans les années à venir, plusieurs ont parlé en termes positifs de ce qu’ils considéraient comme une augmentation des taux d’immigration au Canada. On était d’avis que l’arrivée d’un plus grand nombre de travailleurs qualifiés en provenance de l’étranger serait bénéfique pour l’économie du pays et contribuerait à remédier aux pénuries de main-d’œuvre perçues dans des secteurs clés comme ceux des soins de santé et de l’éducation. Quelques-uns des participants, qui étaient eux-mêmes des immigrants, estimaient que les possibilités économiques et sociales offertes aux personnes vivant au Canada étaient généralement bien plus nombreuses que dans bon nombre d’autres régions du monde. Un certain nombre d’entre eux ont également mentionné ce qu’ils considèrent comme étant la protection par le gouvernement du Canada des droits reproductifs des femmes et son engagement à défendre ses citoyens contre la violence et la discrimination fondées sur le sexe.

En discutant de leurs préoccupations concernant la vie au Canada dans le futur, plusieurs ont fait état de défis liés au coût de la vie et se sont demandé s’il leur serait possible, à eux et aux générations futures, de continuer à avoir les moyens de vivre au Canada. Plusieurs d’entre eux étaient en outre particulièrement préoccupés par la situation sur le marché du logement et se demandaient si leurs enfants pourraient un jour acheter une propriété. Certains participants se sont dit préoccupés concernant leur retraite et ne savaient pas s’ils pourraient un jour se permettre d’arrêter de travail, surtout dans le cas où le coût de la vie demeurait élevé pendant une période prolongée.

**Sources d’informations (membres de la diaspora philippine de centres de taille moyenne et de grands centres des Prairies)**

Les membres du groupe composé de membres de la diaspora philippine résidant dans les Prairies ont brièvement discuté des sources d’information qu’ils privilégiaient pour se tenir au courant de l’actualité. Plusieurs ont déclaré suivre régulièrement l’actualité sur des chaînes de télévision telles que Radio-Canada, CTV et Global News, et se servir de plateformes de médias sociaux comme Facebook, Reddit et LinkedIn. Lorsqu’il leur a été demandé dans quelle langue ils obtenaient leurs nouvelles d’actualité, la plupart d’entre eux ont indiqué qu’ils étaient essentiellement des consommateurs d’informations en anglais. Un plus petit nombre d’entre eux ont également déclaré lire et regarder occasionnellement des nouvelles produites dans d’autres langues, notamment en tagalog, en espagnol et en français. En discutant des sources d’information qu’ils consulteraient s’ils souhaitaient obtenir des nouvelles d’actualités en lien avec le gouvernement du Canada, la plupart des participants ont cité des sources comme Radio-Canada et Global News ainsi que des sites Web officiellement exploités par le gouvernement du Canada.

## Priorités et performance du gouvernement du Canada (tous les lieux)

Tous les groupes ont pris part à des discussions portant sur divers enjeux auxquels sont actuellement confrontés les Canadiens, et donné leur opinion de la gestion qu’en fait le gouvernement du Canada. Les participants se sont vu demander de nommer des domaines dans lesquels ils estimaient que le gouvernement du Canada avait fait du bon travail ces derniers temps ainsi que les domaines dans lesquels ils considéraient que le gouvernement du Canada pouvait faire mieux. Sur un certain nombre d’enjeux, les participants ont exprimé des avis mitigés concernant les performances du gouvernement fédéral, notamment en ce qui concerne l’inflation et le coût de la vie, l’immigration, les soins de santé et le changement climatique.

En discutant des domaines dans lesquels ils estimaient que la performance du gouvernement du Canada avait été satisfaisante, plusieurs participants ont mentionné le large éventail de prestations et de soutiens offerts aux Canadiens, les initiatives visant à protéger et à promouvoir le multiculturalisme et la diversité au Canada, ainsi que la fourniture d’une aide internationale à des pays comme l’Ukraine. En définissant les domaines dans lesquels ils estimaient que le gouvernement du Canada pouvait s’améliorer, les participants ont mentionné des problématiques telles que le sentiment d’un progrès insuffisant en matière de réconciliation avec les peuples autochtones, le fait que les Canadiens ne puissent plus accéder au contenu des actualités sur les plateformes hébergées par Meta et Google, et ce qui était perçu comme un manque généralisé de logements à prix abordable dans de nombreuses collectivités canadiennes.

Lorsqu’il leur a été demandé de cerner les principaux problèmes auxquels, selon eux, le gouvernement du Canada devrait accorder la priorité, bon nombre d’entre eux ont réaffirmé la nécessité de se concentrer sur des domaines comme l’inflation et le coût de la vie, le logement, les soins de santé, l’immigration (y compris sur la construction des infrastructures nécessaires pour faire face à une augmentation de la population), et le changement climatique. Un certain nombre de participants estimaient également qu’il fallait davantage mettre l’accent sur la prestation de services de soutien aux groupes vulnérables comme les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap et les personnes confrontées à des problèmes liés à la santé mentale et à la toxicomanie.

### Coût de la vie (région du Grand Toronto, membres de la communauté 2ELGBTQI+ de grands centres du Canada atlantique, acheteurs d’une première propriété du Secteur de l’intérieur de la C.-B.)

Trois groupes de participants ont entamé des discussions approfondies portant sur le coût de la vie. Tous les participants étaient d’avis que le coût de la vie avait augmenté au cours des dernières années et qu’il devait figurer au nombre des priorités absolues du gouvernement du Canada. Plusieurs participants avaient l’impression qu’il était devenu de plus en plus difficile pour de nombreux ménages canadiens de joindre les deux bouts ces derniers temps. La quasi-totalité d’entre eux a déclaré avoir changé leurs habitudes de consommation au cours de la dernière année en réaction au taux d’inflation élevé. En décrivant les mesures précises qu’ils avaient prises, bon nombre de participants ont indiqué être désormais beaucoup plus enclins qu’auparavant à acheter des produits et des produits d’épicerie sans nom et à se tenir à l’affût de bonnes affaires et de coupons de réduction. Plusieurs d’entre eux ont affirmé avoir limité leurs activités, notamment les sorties au restaurant, les concerts et autres événements, tandis qu’un certain nombre d’entre eux a déclaré avoir pris des mesures comme le report de vacances prévues, le report d’événements déterminants dans la vie, comme le mariage, ou la décision de ne pas acheter de propriété pour le moment.

En discutant des causes de l’augmentation du coût de la vie, bon nombre de participants estimaient que cette dernière était le résultat des perturbations dans la chaîne d’approvisionnement et de l’augmentation des coûts du carburant et de transport que l’on croyait associés à la pandémie de COVID-19 et à des événements mondiaux tels que le conflit en cours en Ukraine. Plusieurs d’entre eux estimaient que la hausse du taux d’immigration enregistrée ces dernières années au Canada avait contribué à l’augmentation du coût de la vie, faisant peser une demande accrue sur des secteurs tels que le logement, dont les coûts étaient déjà considérés comme assez élevés. À la question de savoir s’ils se souvenaient de mesures prises par le gouvernement du Canada pour lutter contre l’inflation et le coût de la vie, plusieurs participants ont mentionné l’octroi d’un remboursement unique pour l’épicerie à certains Canadiens à faible revenu, dans le cadre d’une augmentation de leur crédit trimestriel pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH). Presque tous les participants s’attendaient à ce que le coût de la vie continue à se dégrader au cours de l’année prochaine en l’absence de mesures significatives de la part du gouvernement fédéral.

### Canadiens d’origine philippine (Membres de la diaspora philippine de centre de moyenne taille et de grands centres des Prairies).

L’un des groupes, composé de membres de la diaspora philippine, a entamé une discussion portant sur la communauté philippine au Canada. Interrogés sur les principaux enjeux auxquels sont confrontés les Philippins et auxquels le gouvernement fédéral devrait accorder une plus grande priorité, plusieurs participants ont mentionné l’immigration ainsi que la nécessité de fournir un plus grand nombre de ressources (cours de langue, sensibilisation au système financier canadien et mesures de soutien dans le domaine de la culture) aux personnes arrivées au Canada depuis peu. En ce qui concerne plus particulièrement le processus d’immigration, de nombreux participants estimaient que des efforts devaient être déployés pour accélérer les délais de traitement des demandes et rationaliser le processus de reconnaissance des diplômes étrangers pour les personnes ayant fait leurs études à l’extérieur du Canada. On estimait qu’en prenant des mesures visant à rationaliser ce processus, le gouvernement du Canada parviendrait davantage à remédier à ce qui était considéré comme une pénurie de longue date de travailleurs, dans des domaines cruciaux comme ceux des soins de santé, de la garde d’enfants et de l’éducation, et dans lesquels on était d’avis que les Philippins qualifiés dans ces domaines pourraient avoir un impact positif immédiat.

À la question de savoir s’ils considéraient que le gouvernement du Canada était attentif aux problématiques importantes au sein de la communauté philippine et qu’il les comprenait, un grand nombre de participants ont répondu par l’affirmative. De l’avis général, le gouvernement fédéral accorde une haute priorité à la protection et à la célébration de la diversité dans l’ensemble du Canada et les Philippins disposent d’un large éventail de ressources culturelles dans de nombreuses régions du pays. Un petit nombre d’entre eux estimaient que si les mesures de soutien aux Philippins étaient généralement très répandues dans les grands centres urbains, elles étaient généralement moins disponibles dans les collectivités situées dans des régions plus rurales.

### Entente sur les tiers pays sûrs (régions rurales du Québec)

Les participants résidant dans des régions rurales du Québec ont pris part à une brève discussion sur la frontière entre le Canada et les États-Unis et notamment sur le récent élargissement de l’Entente entre le Canada et les États-Unis sur les tiers pays sûrs. À la question de savoir s’ils avaient vu, lu ou entendu parler de demandeurs d’asile entrant au Québec par le chemin Roxham, un grand nombre de participants ont déclaré être au courant de cette situation. Si quelques-uns d’entre eux croyaient que des mesures avaient été prises récemment pour empêcher ces traversées, aucun ne se souvenait de détails précis à ce sujet. Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient entendu parler de l’Entente entre le Canada et les États-Unis sur les tiers pays sûrs, seul un petit nombre d’entre eux ont répondu par l’affirmative. Après qu’on leur eut fourni des renseignements sur cette entente, la plupart d’entre eux ont réagi positivement. Étant d’avis qu’un grand nombre de personnes étant entrées au Canada entre deux points d’entrée officiels pour demander l’asile s’étaient fait passer en priorité par rapport à ceux qui demandaient la résidence permanente au Canada par des voies légales, un certain nombre de participants estimaient que le renvoi de ces personnes aux États-Unis contribuerait à accroître l’équité du système d’immigration. Quelques-uns d’entre eux s’inquiétaient des conséquences inattendues qu’une telle mesure pourrait avoir et on dit craindre que des demandeurs d’asile cherchant à entrer au Canada puisse tenter de le faire par des moyens de plus en plus dangereux et désespérés à l’avenir.

## Médias d’information (région du Grand Toronto, Nord-du-Québec, anglophones de centres de moyenne taille et de grands centres du Québec, centre de moyenne taille de l’Ontario)

Quatre groupes ont pris part à des discussions portant sur l’industrie de l’information au Canada. Interrogés sur le temps qu’ils consacraient habituellement à lire, regarder ou écouter les actualités, les participants ont fourni un éventail de réponses, la majorité d’entre eux déclarant consommer entre 30 minutes et 1 heure d’actualités par jour. En précisant leurs principales sources d’information, les participants ont surtout déclaré recourir à la télévision, aux sites Web d’information et aux plateformes de médias sociaux pour se tenir au courant de l’actualité. Les participants ont mentionné recourir tout particulièrement à des organes d’information comme Radio-Canada, Global News, CP24, CNN et la BBC comme sources habituelles d’informations télévisées ou numériques, tandis que ceux qui recouraient aux médias sociaux ont indiqué consulter des plateformes comme Facebook, X (anciennement Twitter), Instagram et TikTok. Lorsqu’on leur a demandé s’ils pensaient que certaines sources d’information étaient plus fiables que d’autres, les participants se sont largement accordés à dire que les nouvelles d’actualités que diffusaient les médias traditionnels étaient généralement plus fiables que celles qu’ils consultaient sur les médias sociaux. Certains participants ont fait valoir que les actualités diffusées sur les médias sociaux pouvaient souvent être rédigées par la personne qui les publiait et qu’elles se fondaient davantage sur des opinions que sur des faits.

Invités à faire part de leurs impressions sur l’évolution de l’industrie des médias d’information au cours de la dernière décennie, un grand nombre d’entre eux estimaient que les nouvelles étaient maintenant davantage axées sur l’opinion et qu’elles étaient devenues plus sensationnalistes au cours de ces dernières années. Plusieurs d’entre eux ont également évoqué la nature plus instantanée de l’information aujourd’hui, estimant que cela était dû à l’avènement des médias sociaux et à la capacité qu’ont les utilisateurs à publier, en temps réel, des mises à jour concernant des événements au fur et à mesure qu’ils se produisent. Presque tous les participants estimaient que les Canadiens disposaient aujourd’hui de moyens bien plus diversifiés d’accéder à l’information qu’il y a dix ans et la plupart avaient l’impression qu’il y avait aujourd’hui plus d’organes d’information au Canada qu’il y en avait dans le passé. De nombreux participants vivant dans des régions plus rurales ou des centres de taille moyenne estimaient que la couverture médiatique d’événements locaux au sein de leur collectivité était beaucoup moins importante et que la plupart des nouvelles qu’ils recevaient étaient principalement axées sur des événements nationaux ou mondiaux.

Après avoir été informés que le nombre de médias au Canada et d’emplois dans le journalisme avait diminué au cours des dernières années, un grand nombre de participants estimaient que cela était principalement dû au fait que les Canadiens semblaient se fier de plus en plus à Internet et aux médias sociaux comme source d’information. Plusieurs d’entre eux étaient d’avis qu’étant donné que les gens pouvaient désormais instantanément accéder aux nouvelles de partout au Canada et du monde entier au moyen d’appareils tels que les téléphones intelligents, il n’était désormais plus aussi important d’avoir accès à des nouvelles produites localement à la télévision ou dans la presse écrite. Lorsqu’on leur a demandé dans quelle mesure cette diminution du nombre d’organes de presse canadiens les préoccupait, seul un petit nombre de participants s’est dit inquiet à ce sujet. Si certains d’entre eux se disaient craindre que cette diminution du nombre d’organes d’information puisse conduire à une réduction du nombre de sources légitimes d’information à disposition des Canadiens, la plupart d’entre eux estimaient que cela ne poserait pas de problème tant que les principaux organes d’information, comme Radio-Canada, CTV et Global News, continueraient de fournir de l’information fiable.

À la question de savoir si la protection et le soutien de l’industrie canadienne de l’information devraient constituer une priorité pour le gouvernement fédéral, peu d’entre eux ont répondu par l’affirmative. S’il était largement admis que le gouvernement du Canada devait continuer à faire en sorte que les nouvelles d’actualité soient largement accessibles à tous les Canadiens dans la langue officielle de leur choix, seul un petit nombre de participants estimaient que l’industrie de l’information en général devait constituer une priorité de premier ordre à l’heure actuelle. Après qu’on leur eut fourni des renseignements sur la nouvelle obligation, imposée par le gouvernement fédéral à certaines grandes plateformes numériques, de rémunérer les organes de presse pour les articles qu’ils hébergent sur leurs plateformes, les participants ont eu des réactions mitigées. Les participants en faveur de cette mesure estimaient que des nouvelles locales et des pratiques journalistiques solides étaient essentielles pour tenir une population informée des événements se déroulant autour d’eux et que, si aucune mesure n’était prise pour protéger ces médias, il est probable que le nombre d’organes d’information canadiens officiels diminue à l’avenir. Les participants qui s’opposaient à cette mesure estimaient que l’exigence selon laquelle les plateformes numériques devraient payer pour les nouvelles d’actualité qui y sont diffusées pourrait avoir pour conséquence involontaire de réduire le nombre d’informations auxquelles ont accès les Canadiens, en particulier ceux d’entre eux qui s’informent principalement par le biais des médias sociaux. Quelques-uns d’entre eux se sont dit d’avis qu’au lieu de constituer un inconvénient, il était avantageux pour les organes d’information canadiens que leurs nouvelles soient mises en commun sur les médias sociaux, car cela permettait d’accroître considérablement la portée de leur contenu et pouvait avoir pour avantage supplémentaire d’inciter un plus grand nombre d’utilisateurs à se rendre sur les sites Web exploités par ces organes en question.

## Prévention du suicide (région du Grand Toronto, membres de la communauté 2ELGBTQI+ de grands centres du Canada atlantique, nord de l’Alberta.

**Avis sur le contenu : Veuillez noter que la section suivante traite du suicide et de la détresse émotionnelle et qu’elle peut heurter la sensibilité de certains lecteurs.**

Trois groupes ont pris part à des discussions portant sur la prévention du suicide et la mise en place du 9-8-8, un numéro de téléphone à trois chiffres destiné à aider les personnes souffrant de détresse émotionnelle et aux prises avec des idées suicidaires. Après s’être vu présenter un certain nombre d’énoncés potentiels destinés à promouvoir et à fournir des renseignements au sujet du service, les participants ont largement privilégié les énoncés directs et informatifs traduisant la gravité de ces problèmes de santé mentale. Un certain nombre d’entre eux estimaient que tout énoncé efficace visant à promouvoir ce service devait maintenir un équilibre entre la communication du caractère urgent et sérieux des idées suicidaires et le fait de rassurer les personnes qui envisagent d’utiliser le service en leur rappelant qu’on ferait preuve de compassion et de compréhension à leur égard.

En échangeant leurs points de vue sur un certain nombre de caractéristiques essentielles du service, tous les participants étaient d’avis qu’il était important de mettre en évidence le caractère confidentiel de la ligne 9-8-8. On estimait que cela rassurerait les personnes ayant besoin d’aide en leur garantissant que leurs conversations se dérouleraient en toute sécurité et en toute confidentialité. Très peu de participants connaissaient le terme « tenant compte des traumatismes » pour qualifier un certain type de service, et plusieurs d’entre eux estimaient que cette expression n’avait que peu de chances de trouver écho auprès du grand public. Si certains d’entre eux considéraient qu’il était important que le service soit inclusif sur le plan culturel, un plus grand nombre d’entre eux estimaient qu’il ne s’agissait probablement pas d’une priorité majeure pour les personnes en situation de crise émotionnelle. Bien qu’on estimât bénéfique que le service soit inclusif, la plupart des participants estimaient que l’accent devait être mis sur l’aide à apporter aux personnes appelant ou envoyant des SMS au 9-8-8 pour résoudre leurs problèmes immédiats, plutôt que de veiller à ce que l’aide fournie corresponde à leur culture et à leurs antécédents particuliers. Si quelques participants estimaient qu’il était prévisible que ce service soit gratuit et qu’il n’était pas nécessaire d’insister sur ce point, plusieurs d’entre eux n’étaient pas du même avis. Parmi ces participants, certains ont indiqué que le coût était souvent un facteur dissuasif pour de nombreuses personnes souhaitant obtenir de l’aide en matière de santé mentale et qu’il était important que le message insiste sur la gratuité du service.

En se focalisant sur le service 9-8-8 de manière plus générale, on a demandé aux participants à quels types de documentation promotionnelle, d’inforessources ou de publicités sur le 9-8-8 ils seraient le plus susceptible de prêter attention. De l’avis général, ces renseignements devraient être publiés sur un grand nombre de plateformes et s’adresser à des groupes démographiques variés (avec une attention particulière portée aux plus jeunes Canadiens). Les participants ont mentionné les médias sociaux, la télévision et la radio, ainsi que des espaces physiques comme les bancs d’autobus et les panneaux d’affichage, comme autant d’endroits où le 9-8-8 pourrait être annoncé. Compte tenu de la prévalence de problèmes de santé mentale perçue chez les Canadiens à l’heure actuelle, les participants estimaient qu’il fallait s’efforcer de transmettre ce message au plus grand nombre possible de personnes. Un certain nombre d’entre eux estimaient qu’il serait utile d’inclure des renseignements complémentaires sur ce à quoi les personnes faisant appel au service peuvent s’attendre après avoir composé le 9-8-8 ou avoir envoyé un SMS à ce service. Presque tous les participants ont déclaré se sentir motivés à l’idée de transmettre des renseignements sur le 9-8-8 à leur famille, leurs amis et à d’autres personnes de leur entourage susceptibles d’avoir besoin d’aide.

## Logement (acheteurs d’une première propriété dans le Secteur de l’intérieur de la C.-B., locataires de la ville de Vancouver, centre de moyenne taille de l’Ontario)

Trois groupes ont participé à des discussions portant sur le logement. Ces discussions se sont focalisées sur les initiatives récentes du gouvernement du Canada en matière de logement, les difficultés auxquelles font actuellement face les locataires, ainsi que sur les points de vue des participants quant à l’offre de logements actuelle au Canada et aux éventuelles mesures qui pourraient être adoptées pour encourager la construction d’un plus grand nombre de logements.

### Initiatives en matière de logement (acheteurs d’une première propriété dans le Secteur de l’intérieur de la C.-B., locataires de la ville de Vancouver, centre de moyenne taille de l’Ontario)

Les trois groupes ont participé à des discussions portant sur une série d’initiatives en matière de logement récemment annoncées par le gouvernement du Canada. En discutant de ce qu’ils considéraient comme étant les plus grands défis à relever en matière de logement et auxquels le gouvernement fédéral devrait accorder une plus grande attention, plusieurs participants estimaient qu’il fallait en faire plus pour augmenter l’offre de logements, notamment en construisant des logements abordables destinés aux Canadiens à revenu faible ou moyen. Lorsqu’on leur a demandé d’identifier les principaux obstacles auxquels ils avaient été confrontés lors de l’achat de leur première propriété, les participants du groupe composé d’acheteurs d’une première propriété résidant dans le Secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique (C.-B.) ont fait état d’une série de difficultés. Au nombre de celles-ci figuraient les montants substantiels requis pour la mise de fonds, les difficultés à obtenir un prêt hypothécaire suffisamment élevé pour pouvoir se permettre d’acheter une propriété dans leur région, et les contraintes liées à la nécessité d’économiser suffisamment d’argent pour acheter une propriété dans le contexte où le coût de la vie est perçu comme étant élevé à l’heure actuelle. En discutant des mesures pouvant être prises par le gouvernement du Canada pour venir en aide aux acheteurs potentiels d’une première propriété, les participants de ce groupe étaient d’avis qu’il fallait en faire davantage pour rendre plus abordable le prix des propriétés, et ce, au profit d’un plus grand nombre de Canadiens.

Les participants se sont ensuite vu présenter des renseignements relatifs aux nombreuses initiatives en matière de logement qui avaient récemment été annoncées par le gouvernement du Canada. En ce qui concerne le Compte d’épargne libre d’impôt pour l’achat d’une première propriété (CELIAPP), si certains jugeaient cette aide utile, de l’avis général, même si l’on parvenait à tirer le meilleur parti de ce programme en épargnant jusqu’à 40 000 dollars à l’abri de l’impôt, ce montant ne suffirait probablement pas à payer une mise de fonds dans la plupart des collectivités du pays. Les avis étaient partagés en ce qui concerne l’Incitatif à l’achat d’une première propriété. Si d’aucuns estimaient que ce programme pouvait permettre à certains d’accéder à la propriété, les participants se demandaient ce qu’il se passerait si les bénéficiaires de ce programme n’étaient plus en mesure d’effectuer leurs paiements ou si la valeur de leur propriété diminuait considérablement. La plupart des participants ont par ailleurs positivement accueilli la décision de bonifier l’Incitatif à l’achat d’une première propriété en le rendant plus souple et plus facilement accessible aux Canadiens vivant seuls. Aucun participant n’était d’avis que le doublement du crédit d’impôt pour l’achat d’une première habitation (CIAPH) serait d’une grande utilité, la totalité d’entre eux estimant que l’aide supplémentaire de 1 500 dollars ne changerait pas grand-chose compte tenu des coûts substantiels liés à l’achat d’une propriété dans la plupart des collectivités. Si la plupart des participants appuyaient la mesure visant à interdire temporairement aux non-Canadiens d’acheter des biens immobiliers résidentiels pendant deux ans, plusieurs estimaient qu’elle devait avoir une portée plus large et que cette interdiction devait devenir permanente. De même, si le Fonds pour accélérer la construction de logements était considéré comme un pas dans la bonne direction, certains se demandaient si l’investissement de 4 milliards de dollars serait suffisant compte tenu du nombre de logements qui, selon eux, devaient être construits pour répondre à la demande actuelle. Pour ce qui est des mesures prises par le gouvernement du Canada dans leur ensemble, très peu de participants pensaient qu’elles contribueraient véritablement à aider les éventuels acheteurs d’une première propriété. On estimait que le marché du logement dans de nombreuses collectivités était trop onéreux pour que l’une ou l’autre de ces mesures ait un effet notable.

### Locataires (locataire de la ville de Vancouver, centres de moyenne taille de l’Ontario)

Les participants de deux groupes ont entamé des discussions portant sur les mesures prises par le gouvernement du Canada dans le but précis de venir en aide aux locataires. Tous les membres du groupe résidant dans la ville de Vancouver étaient actuellement locataires ou à la recherche d’un logement à louer. La plupart des participants étaient d’avis que le coût des loyers à Vancouver était trop élevé, que la concurrence était trop importante par rapport aux loyers disponibles et que les propriétaires profitaient souvent de cette situation pour faire monter encore plus le coût des loyers. Plusieurs participants de ce groupe estimaient que la pénurie de nouveaux logements abordables et la popularité croissante des plateformes de location à court terme comme Airbnb avaient contribué à exacerber ce problème. En discutant des mesures pouvant être prises pour améliorer la situation des locataires à Vancouver, les participants ont suggéré certaines initiatives, comme la mise en place de plafonds sur le montant du loyer qu’un propriétaire peut exiger, la construction d’un plus grand nombre de logements dans le but spécifique de fournir des loyers abordables, et l’imposition de limites quant au nombre de propriétés qu’un particulier ou une entreprise peut posséder.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils se souvenaient de mesures prises par le gouvernement du Canada pour répondre aux difficultés actuelles auxquelles sont confrontés les locataires, si un petit nombre de participants ont mentionné l’octroi, à certains ménages à faible revenu au début de 2023, d’un supplément unique de 500 $ à l’Allocation canadienne pour le logement (ACL), aucun n’avait connaissance d’autres mesures prises par le gouvernement fédéral à cet égard. Quant à la question de savoir ce que le gouvernement du Canada devrait faire, le cas échéant, pour venir en aide aux locataires, les participants ont recommandé des mesures comme l’imposition de plafonds sur le montant du loyer qu’un propriétaire peut exiger, la construction d’un plus grand nombre de logements, en mettant l’accent sur l’aménagement de logements locatifs abordables, et l’augmentation de l’aide au personnes qui peinent actuellement à s’acquitter de leur loyer mensuel.

Au vu des renseignements qui leur ont été fournis au sujet de l’Allocation canadienne pour le logement (ACL), très peu de participants se souvenaient avoir bénéficié de cette aide et un certain nombre d’entre eux remettaient en question le seuil de revenu fixé dans le cadre de cette initiative, estimant qu’il avait peut-être été fixé trop bas. Seul un petit nombre d’entre eux a déclaré avoir déjà eu connaissance de ce programme. Si quelques-uns d’entre eux s’attendaient à ce que cette aide apporte un soulagement temporaire à certains ménages au regard du coût élevé des loyers à l’heure actuelle, aucun ne pensait que cette aide pourrait avoir un quelconque impact sur les problèmes auxquels sont confrontés les locataires à long terme.

### Offre de logements (acheteurs d’une première propriété du Secteur de l’intérieur de la C.-B., centres de taille moyenne de l’Ontario)

Deux groupes ont également pris part à des discussions sur les mesures que pourrait prendre le gouvernement fédéral pour augmenter l’offre de logements au Canada. Interrogés sur ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu à propos des mesures prises ou envisagées par le gouvernement du Canada pour encourager la construction d’un plus grand nombre de logements, peu d’entre eux ont pu répondre. Si la plupart d’entre eux avaient l’impression que le gouvernement fédéral s’était engagé à construire davantage de logements, y compris pour les Canadiens à faibles revenus, aucun ne se souvenait d’initiatives particulières ou de détails précis à ce sujet. La plupart des participants interrogés ont réagi positivement aux renseignements qui leur ont été fournis sur le Fonds pour accélérer la construction de logements récemment annoncée, soit un fonds de 4 milliards de dollars fournissant un financement aux administrations municipales pour les encourager à prendre des mesures visant à accroître l’offre locale de logements au sein de leurs collectivités. De l’avis général, toute mesure prise pour augmenter l’offre de logements constituait un pas dans la bonne direction. Quelques participants se sont toutefois dit préoccupés par la qualité à long terme de ces logements si ceux-ci étaient construits trop rapidement et ne respectaient pas les normes habituelles de construction. Plusieurs d’entre eux prévoyaient qu’à long terme, cette mesure aurait probablement un impact positif, mais que les communautés pourraient mettre beaucoup de temps à construire suffisamment de logements pour répondre aux besoins de leurs résidents.

Tous les participants étaient favorables à l’adoption de mesures visant à accroître l’offre de logements au sein de leurs collectivités respectives. À la question de savoir si les collectivités locales ne priorisant pas la construction d’un nombre suffisant de logements devraient être sanctionnées, les participants ont exprimé des avis partagés. Si un certain nombre d’entre eux estimaient que les communautés ne cherchant pas activement à construire davantage de logements devaient être sanctionnées, plusieurs étaient d’avis que cette question devrait être réglée au cas par cas. On a fait valoir qu’en raison de facteurs comme les stratégies de planification communautaire actuellement en place, le manque d’infrastructures essentielles, les exigences en matière de zonage et les préoccupations environnementales, il pouvait être difficile pour certaines municipalités de construire davantage de logements. À la question de savoir s’ils étaient préoccupés par la construction plus rapide d’un plus grand nombre de logements au sein de leur collectivité, certains participants se demandaient s’il y aurait suffisamment de ressources à disposition pour la construction d’infrastructures complémentaires (comme du transport public, des hôpitaux et des écoles) qui accompagneraient nécessairement les nouveaux projets de construction de logements à grande échelle.

Interrogés sur l’impact que pouvaient selon eux avoir les règlements de zonage municipaux en ce qui concerne la construction d’un plus grand nombre de logements, la plupart d’entre eux estimaient que ces règlements avaient un impact considérable dans la mesure où ils déterminaient les types de logements pouvant être construits et l’endroit où ils pouvaient être situés. Si certains participants étaient d’avis qu’il fallait encourager les collectivités à modifier leurs règlements de zonage pour permettre la construction d’un plus grand nombre de logements, un nombre à peu près égal d’entre eux estimaient que ce n’était peut-être pas la meilleure solution. Ces participants considéraient que l’aménagement de nombreuses municipalités avait probablement été planifié en fonction de règlements de zonage existants et que leur modification pouvait avoir des conséquences indésirables sur la collectivité et le milieu ambiant. À la question de savoir ce que pourrait encore faire le gouvernement du Canada pour encourager la construction d’un plus grand nombre de logements, les participants ont recommandé un certain nombre de mesures. Au nombre de celles-ci figuraient la conversion de locaux commerciaux et de bureaux vacants en logements résidentiels, la construction de logements locatifs abordables destinés à des groupes précis dont les personnes âgées et les étudiants, et le recrutement d’un plus grand nombre de Canadiens désireux de faire carrière dans divers corps de métier afin d’assurer la construction d’un plus grand nombre de logements.

## Changement climatique (nord de l’Alberta, régions rurales de la Nouvelle-Écosse, régions rurales du Québec)

Trois groupes ont pris part à des discussions portant sur le changement climatique. Ces discussions ont essentiellement porté sur les récentes répercussions qu’avaient pu avoir les conditions météorologiques extrêmes dans les collectivités des participants, sur les mesures pouvant individuellement être prises pour atténuer les dangers du changement climatique et sur la réponse du gouvernement du Canada aux feux de forêt de grande ampleur qui ont récemment sévi dans de nombreuses régions du pays.

### Impacts communautaires (nord de l’Alberta, régions rurales de l’Alberta, régions rurales du Québec)

Tous les trois groupes ont pris part à une discussion portant sur le changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes (feux de forêt, inondations de grande ampleur et tempêtes de vent) qui ont affecté plusieurs régions du pays, y compris leurs régions respectives. Tous les participants de ces groupes estimaient que le gouvernement fédéral devait se focaliser sur le changement climatique en tant que priorité importante et nombre d’entre eux étaient préoccupés par les effets potentiels d’un environnement instable sur leur propre vie et sur celle des générations à venir. Un grand nombre d’entre eux étaient d’avis que les feux de forêt et les inondations catastrophiques qui avaient récemment touché leurs régions respectives étaient le résultat du changement climatique et que ces phénomènes avaient servi à rappeler très clairement les menaces que constituait cette question.

En discutant des effets du changement climatique qu’ils avaient observés dans leurs propres collectivités, de nombreux participants du nord de l’Alberta ont mentionné les récents feux de forêt qui avaient touché leur région. Plusieurs d’entre eux se doutaient que ces feux avaient entraîné des pertes matérielles importantes dans certaines localités ainsi qu’une baisse considérable de la qualité de l’air dans leur région en raison de la fumée dégagée par ces incendies. Un certain nombre de participants de régions rurales du Québec se sont souvenus avoir été aux prises avec des problèmes liés à des inondations dans leurs localités, ainsi qu’à une mauvaise qualité de l’air en raison de la fumée provenant de feux de forêt incontrôlés avoisinants. Outre les récents dégâts causés par des feux de forêt et des inondations dans leur région, de nombreux participants de la Nouvelle-Écosse se souvenaient de l’impact dévastateur qu’avait eu l’ouragan Fiona dans leur collectivité en 2022 et craignaient que des tempêtes aussi violentes se reproduisent de plus en plus souvent dans leur région à l’avenir. Plusieurs d’entre eux se sont dit préoccupés par l’impact que des conditions météorologiques changeantes ou extrêmes pourraient avoir sur la production agricole dans leur province et se sont demandé s’il serait encore possible de produire suffisamment de denrées alimentaires pour répondre aux besoins des Canadiens dans les décennies à venir. Très peu d’entre eux estimaient que leur collectivité était suffisamment préparée au changement climatique et seul un petit nombre d’entre eux ont déclaré avoir pris des mesures dans leur propre quotidien pour mieux se préparer à ses effets à l’avenir. Les participants ayant commencé à se préparer au changement climatique ont déclaré avoir pris des mesures comme le stockage de réserves alimentaires et d’eau en cas d’urgence, la plantation d’un jardin potager et la modification d’habitudes quotidiennes pour réduire leur empreinte carbone.

### Comportements à l’égard du changement climatique (régions rurales du Québec)

Les participants issus de régions rurales du Québec ont pris part à une discussion complémentaire concernant les mesures pouvant individuellement être prises pour atténuer les impacts du changement climatique. À la question de savoir si, à leur avis, il incombait à tout un chacun de contribuer à enrayer le changement climatique, la quasi-totalité d’entre eux a répondu par l’affirmative. En discutant des comportements pouvant contribuer à prévenir le changement climatique, les participants ont cité des mesures comme le recyclage et la réduction des déchets ménagers, la culture d’un jardin, l’adoption de systèmes de chauffage domestique plus efficaces sur le plan énergétique et le recours aux transports publics ou actifs plutôt qu’à sa propre voiture.

Lorsqu’il leur a été demandé si, au cours des six prochains mois, ils avaient l’intention de prendre plus de mesures, moins de mesures ou à peu près le même nombre de mesures pour faire face au changement climatique, le nombre de participants s’attendant à en prendre plus était à peu près égal à celui des participants qui seraient susceptibles d’en prendre le même nombre. Aucun participant ne prévoyait de réduire le nombre de mesures de lutte contre le changement climatique qu’il prendrait au cours des six prochains mois. Lorsqu’on leur a demandé si le fait de savoir que d’autres agissaient pour lutter contre le changement climatique les incitait à en faire autant, la plupart des participants ont répondu par l’affirmative, estimant que les mesures que prenaient d’autres personnes étaient source de motivation et d’encouragement. Lorsqu’on leur a demandé s’ils pensaient que les mesures prises individuellement pouvaient collectivement avoir un impact sur la réduction des effets du changement climatique, la quasi-totalité d’entre eux a répondu par l’affirmative.

### Réponse aux feux de forêt incontrôlés (nord de l’Alberta)

Les participants résidant dans le nord de l’Alberta ont pris part à une discussion complémentaire portant tout particulièrement sur la réponse du gouvernement du Canada aux récents feux de forêt incontrôlés ayant touché leur région. Interrogés sur ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu concernant le gouvernement fédéral à ce sujet, un certain nombre d’entre eux avaient l’impression que ce dernier avait déployé du personnel des Forces armées canadiennes (FAC) et recruté des pompiers à l’étranger pour qu’ils participent à l’intervention. La plupart d’entre eux étaient d’avis que le gouvernement fédéral avait fait un excellent travail en réponse à cette situation d’urgence, estimant qu’il avait réagi rapidement et de manière décisive pour lutter contre les incendies et venir en aide aux personnes qui avaient dû quitter leur domicile.

Informés des mesures prises par le gouvernement du Canada en réponse à ces feux de forêt, la plupart des participants considéraient que les mesures prises pour venir en aide aux personnes touchées par ces incendies étaient efficaces et judicieuses. À la question de savoir ce que le gouvernement fédéral devait faire de plus pour remédier aux feux de forêt, les participants étaient d’avis que davantage de ressources devaient être consacrées à aider les collectivités à élaborer des plans d’intervention d’urgence afin qu’elles soient mieux préparées à ce type de phénomènes à l’avenir. Les participants estimaient également qu’il fallait investir davantage dans des programmes pour pompiers volontaires, et plusieurs d’entre eux ont fait valoir que les collectivités rurales et isolées comptaient beaucoup sur ces programmes pour se protéger contre les feux de forêt incontrôlés.

## Tarification du carbone (régions rurales de la Nouvelle-Écosse)

Un groupe, composé de participants résidant dans des collectivités rurales de la Nouvelle-Écosse, a pris part à une discussion sur la récente instauration d’une taxe fédérale sur le carbone dans leur province. Presque tous les participants estimaient que la réduction de la pollution par le carbone devait être une priorité majeure sur laquelle le gouvernement du Canada devait se concentrer. Plusieurs d’entre eux estimaient que la pollution par le carbone était un vecteur important du changement climatique et qu’elle avait largement contribué à ce qu’ils considéraient comme étant une augmentation du nombre d’événements météorologiques extrêmes au cours des dernières années. Si tous les participants ont déclaré avoir entendu parler de la tarification de la pollution par le carbone au Canada, plusieurs d’entre eux n’étaient pas certains qu’une tarification fédérale du carbone était actuellement en vigueur en Nouvelle-Écosse. Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient entendu parler des paiements de l’Incitatif à agir pour le climat (PIAC), le nombre de participants ayant déclaré ne pas être au courant de ce programme était plus élevé que le nombre de ceux qui l’étaient. Très peu d’entre eux ont déclaré avoir reçu un PIAC à ce jour.

En prenant connaissance des renseignements qu’ils se sont vu fournir sur l’instauration d’une tarification fédérale du carbone, la quasi-totalité d’entre eux a réagi négativement. Si plusieurs participants ont rappelé qu’il était important de prendre des mesures pour réduire la pollution par le carbone, aucun d’entre eux n’estimait qu’une tarification du carbone était la bonne mesure à prendre à l’heure actuelle. De nombreux participants ont dit craindre que cette mesure entraîne une augmentation générale du coût de la vie et que les ménages canadiens (qu’on estime déjà en difficulté en raison du haut taux d’inflation) aient plus de mal à joindre les deux bouts. Un certain nombre de participants estimaient que cette mesure aurait un impact démesuré sur les personnes vivant en milieu rural devant parcourir de longues distances dans le cadre de leurs activités quotidiennes et n’étant pas en mesure de réduire leurs émissions, même si elles le souhaitaient.

Après avoir reçu des renseignements complémentaires sur la mise en œuvre de la tarification du carbone en Nouvelle-Écosse à compter du 1er juillet 2023, aucun participant ne pensait que ce système était susceptible d’avoir un impact positif. Bon nombre d’entre eux étaient d’avis qu’au lieu d’améliorer la vie des Canadiens, la mise en œuvre d’une tarification du carbone aurait pour effet d’augmenter le coût de la vie, à la fois en raison des coûts supplémentaires directement assumés par les consommateurs et de l’augmentation prévisible des coûts encourus par les entreprises pour la fabrication et le transport de marchandises, tant à l’intérieur qu’à l’extérieur du Canada. On s’attendait à ce que l’augmentation des coûts de fabrication et de transport se traduise en définitive par une hausse des prix d’un large éventail de biens et de services qui serait reportée sur les consommateurs. On était d’avis qu’au lieu de recourir à une tarification du carbone, le gouvernement fédéral devait plutôt consacrer davantage de ressources pour inciter les Canadiens à installer des dispositifs tels que des panneaux solaires et des thermopompes dans leurs maisons, ce qui les aiderait à réduire les émissions que produit leur ménage.

## Emplois et économie (mères au travail de la région de la Montérégie au Québec)

Les participantes d’un groupe composé de mères au travail résidant dans la région de la Montérégie au Québec ont échangé leurs points de vue concernant le marché de l’emploi actuel et le coût de la vie et ont fait part de leurs expériences en tant que parents dans le contexte économique actuel. Interrogées sur leur appréciation du marché de l’emploi canadien actuel, les participantes avaient des avis partagés. Plusieurs d’entre elles avaient l’impression que le marché de l’emploi était assez vigoureux à l’heure actuelle et estimaient que beaucoup d’emplois étaient actuellement offerts dans un grand nombre de secteurs. Quelques-unes d’entre elles étaient d’avis que de nombreux Canadiens, et plus particulièrement des jeunes, ne semblaient pas désireux de travailler pour les salaires actuellement proposés par les employeurs. Un certain nombre d’entre elles ne s’en étonnaient pas et considéraient qu’il incombait aux employeurs d’offrir un salaire décent et des avantages sociaux suffisants aux travailleurs potentiels, ce qui n’était pas le cas pour un grand nombre de postes actuellement à pourvoir.

Sur la question de savoir s’il leur avait été facile ou difficile de trouver un emploi dans un domaine qui les intéressait, les participantes ont fourni des réponses variées. Si certaines d’entre elles avaient trouvé ce processus relativement facile, d’autres avaient été confrontées à des difficultés considérables. Lorsqu’on leur a demandé si leur travail leur avait posé des problèmes spécifiquement liés au fait d’être des mères au travail, plusieurs d’entre elles se sont souvenues avoir été confrontées à des difficultés avec leur employeur alors qu’elles avaient dû concilier leur travail et la prise en charge de leurs enfants en raison d’une maladie, d’un accident ou d’une autre situation urgente. Lorsqu’on leur a demandé si, à leur avis, le marché de l’emploi canadien se porterait mieux, moins bien ou serait à peu près le même dans cinq ans, plusieurs d’entre elles s’attendaient à ce qu’il se détériore. On était d’avis que l’automatisation et l’utilisation croissante de l’intelligence artificielle (IA) entraîneraient une diminution du nombre de postes auxquels pourraient prétendre des travailleurs potentiels. Quelques-unes d’entre elles ont en outre dit craindre une pénurie croissante de main-d’œuvre dans les corps de métiers, qui seraient actuellement considérés comme moins populaires auprès des jeunes Canadiens. À la question de savoir si elles pensaient que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie en matière de création d’emplois de qualité, les participantes estimaient que le gouvernement du Canada pouvait en faire davantage pour améliorer les conditions d’emploi des parents au travail, notamment en instaurant des normes pour s’assurer que les employeurs approuvent et acceptent l’équilibre entre travail et vie privée nécessaire à la plupart des parents.

Concernant l’économie en général, la plupart des participantes personnes interrogées estimaient que le gouvernement du Canada faisait actuellement fausse route pour ce qui est de sa gestion d’enjeux relatifs au coût de la vie, de l’inflation et de s’assurer que les Canadiens puissent continuer à joindre les deux bouts. À la question de savoir quels étaient les enjeux économiques qui les préoccupaient le plus en tant que mères au travail, la plupart des participantes ont mentionné l’augmentation générale du coût de la vie, précisant que les prix des produits de première nécessité tels que les produits d’épicerie, l’essence, les vêtements et les fournitures scolaires avaient tous considérablement augmenté ces dernières années. Plusieurs d’entre elles ont déclaré avoir pris des mesures personnelles comme de réduire les dépenses qu’elles consacraient aux loisirs et au divertissement pour elles-mêmes et leurs enfants, le report des vacances familiales, et avoir dû demander l’aide de membres de la famille pour payer des programmes postscolaires et notamment des programmes sportifs.

À la question de savoir si elles avaient connaissance de politiques, de programmes, de services ou de prestations du gouvernement du Canada visant à venir en aide aux parents, les participantes ont mentionné des initiatives telles que l’Allocation canadienne pour enfants (ACE), la Prestation dentaire canadienne (PDC), ainsi qu’une série d’initiatives récentes censées aider les acheteurs potentiels d’une première propriété. Les participants ont réagi de manière très positive aux renseignements complémentaires sur l’ACE et la PDC qui et se sont montrés particulièrement satisfaits du fait que des prestations comme l’ACE soient indexées au taux d’inflation. En ce qui concerne plus particulièrement la PDC, un certain nombre de participants ne bénéficiant pas d’une prestation ou d’une assurance dentaire par l’intermédiaire de leur employeur prévoyaient que ce programme leur serait extrêmement avantageux. À la question de savoir ce que le gouvernement du Canada pouvait faire de plus pour soutenir les mères au travail, les participants ont recommandé des mesures comme l’augmentation du nombre de jours de congé de maladie auxquels ont droit les parents canadiens, l’octroi de prestations plus élevées et une augmentation du nombre de soutiens destinés aux parents d’enfants atteints de maladies rares ou présentant des problèmes de santé, ainsi qu’une hausse des seuils de revenu afin qu’un plus grand nombre de familles canadiennes puissent bénéficier de ces soutiens.

## Sécurité communautaire (diaspora philippine de centres de moyenne taille et de grands centres des Prairies)

Les participants d’un groupe, composé de membres de la diaspora philippine résidant dans les Prairies, ont échangé leurs points de vue sur la sécurité au sein de leurs communautés respectives et sur ce qu’ils percevaient comme étant une augmentation de la criminalité au cours de ces dernières années. Bon nombre d’entre eux ont déclaré se sentir moins en sécurité au sein de leur collectivité depuis quelque temps, et plusieurs ont signalé qu’au cours des dernières années, les crimes et délits impliquant des agressions violentes, des cambriolages et des activités de gangs ont été plus fréquents. Plusieurs d’entre eux avaient l’impression que le taux d’itinérance avait considérablement augmenté au sein de leur collectivité et ont émis l’hypothèse qu’une grande partie de l’augmentation perçue de la criminalité était due au fait que les personnes en situation d’itinérance (ainsi que celles souffrant de problèmes de santé mentale et de toxicomanie) s’étaient livrées à des activités illégales par désespoir.

À la question de savoir qui est responsable de la lutte contre la criminalité, un certain nombre de personnes estimaient que cette responsabilité incombait avant tout aux administrations municipales. En discutant du rôle que devrait, selon eux, jouer le gouvernement du Canada dans la lutte contre la criminalité, les participants ont mentionné des domaines comme sa supervision de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ainsi que et sa capacité à lutter contre la criminalité financière et la criminalité en ligne qui sévissent dans plusieurs ordres de gouvernement. On était d’avis que la GRC jouait un rôle particulièrement important dans l’application de la loi au sein de collectivités de plus petite taille ne disposant pas d’un corps de police local.

En discutant de ce que le gouvernement du Canada devrait faire de plus pour lutter contre la criminalité, plusieurs participants estimaient que des ressources plus importantes devaient être allouées pour s’attaquer à ce qu’ils considéraient comme étant les causes profondes du comportement criminel, et notamment pour remédier aux problèmes liés à la santé mentale et à la toxicomanie. On estimait que ces problèmes touchaient une plus grande proportion de Canadiens depuis quelque temps et que des investissements plus importants consacrés au traitement de ces problèmes permettraient probablement d’éviter que de nombreuses personnes n’adoptent des comportements criminels. Quelques participants ont également recommandé que le gouvernement fédéral prenne des mesures en vue d’une réforme plus stricte du cautionnement et d’empêcher les personnes présentant un danger de récidiver lorsqu’elles sont remises en liberté sous caution.

## Questions affectant la communauté 2ELGBTQ1+ (membres de la communauté 2ELGBTQI+ des grands centres du Canada atlantique)

Les participants d’un groupe, composé de personnes s’identifiant comme membres de la communauté 2ELGBTQI+, ont discuté d’un certain nombre de problèmes rencontrés par la communauté 2ELGBTQI+, ainsi que des mesures récemment prises par le gouvernement du Canada pour y remédier. Si certains d’entre eux estimaient que dans l’ensemble, le Canada était un lieu de vie inclusif et que des progrès tangibles avaient été réalisés ces dernières années en matière de protection des personnes 2ELGBTQI+, un plus grand nombre d’entre eux ne savaient pas très bien quoi en penser. Bien que bon nombre de ces participants avaient l’impression que le Canada était plus inclusif que de nombreux autres gouvernements dans le monde, il était également largement admis que les membres de la communauté 2ELGBTQI+ continuaient d’être victimes de discrimination dans de nombreuses régions du pays et qu’au cours des dernières décennies, les progrès pour remédier à cette situation avaient manqué de cohérence. Plusieurs d’entre eux ont fait état de ce qui, à leurs yeux, constituait une augmentation des comportements ouvertement hostiles à l’égard des communautés 2ELGBTQI+ et de leurs membres au cours des deux ou trois dernières années.

Interrogés sur les mesures à prendre pour promouvoir l’acceptation, le soutien et l’inclusion des personnes 2ELGBTQI+, certains participants ont souligné à quel point il était nécessaire de faire preuve d’une plus grande empathie et de sensibiliser davantage les Canadiens aux difficultés auxquelles ces communautés sont confrontées. On considérait également qu’il fallait davantage s’attacher à fournir un soutien proactif aux initiatives et aux programmes destinés aux communautés 2ELGBTQI+. Nombre d’entre eux estimaient que la désinformation avait contribué à ce qu’ils percevaient comme étant une augmentation des comportements haineux à l’égard de la communauté 2ELGBTQI+ et estimaient que des stratégies plus exhaustives devaient être mises en place pour faire face à ce problème. De l’avis de tous les participants de ce groupe, la promotion et la protection des droits et libertés des communautés 2ELGBTQI+ constituent une priorité importante à laquelle le gouvernement du Canada devait se consacrer. Lorsqu’on leur a demandé s’ils pensaient que le gouvernement du Canada était généralement sur la bonne voie à cet égard, la plupart des participants ont exprimé des opinions incertaines ou mitigées. Si un grand nombre d’entre eux estimaient que les objectifs du gouvernement canadien étaient ceux sur lesquels il fallait se concentrer, de l’avis général, il fallait un plan d’action plus réaliste et définitif pour les atteindre.

En discutant des mesures supplémentaires que pourrait prendre le gouvernement fédéral pour soutenir les membres de la communauté 2ELGBTQI+, quelques-uns d’entre eux estimaient qu’il devait davantage s’attacher à instaurer un dialogue permanent et à élargir l’accès aux représentants à tous les échelons du gouvernement pour discuter de ces questions. Certains participants estimaient également que les personnes 2ELGBTQI+ devaient être mieux représentées à tous les paliers gouvernementaux, tandis que d’autres ont souligné qu’il fallait mieux faire connaître et davantage promouvoir ces communautés en dehors du Mois des Fiertés.

## Prestations d’invalidité (Nord-du-Québec)

Les participants d’un groupe composé de personnes vivant dans le Nord-du-Québec ont fait part de leurs points de vue concernant les difficultés auxquelles font face les Canadiens vivant avec un handicap et le rôle que doit jouer le gouvernement fédéral pour soutenir ces personnes. Un certain nombre d’entre eux ont indiqué que certains membres de leur famille ou certains de leurs amis vivaient avec un handicap. Lorsqu’il leur a été demandé de cerner les plus grandes difficultés auxquelles sont confrontées les personnes vivant avec un handicap, plusieurs participants ont mentionné des difficultés liées à l’accessibilité, et certains d’entre eux ont particulièrement mentionné les difficultés rencontrées par ces personnes lorsqu’il s’agit d’accéder à des lieux et des services publics ou d’adapter leur propre logement à leurs besoins. On estimait que ce manque d’accessibilité perçu avait souvent pour effet de marginaliser les personnes handicapées, ce qui rendait plus difficiles toute participation et toute activité au sein de leur communauté et de la société en général. En discutant du rôle que devrait jouer le gouvernement du Canada pour remédier à ces problèmes, plusieurs participants ont souligné l’importance de sensibiliser le public aux personnes vivant avec un handicap et de leur assurer une meilleure représentation dans toutes les sphères de la société. Bon nombre d’entre eux se sont dit très favorables à l’idée selon laquelle le gouvernement fédéral devrait envisager d’accorder un revenu de base aux personnes handicapées afin de répondre à leurs besoins immédiats (nourriture, logement, etc.) et de couvrir les autres frais nécessaires à l’amélioration de leur qualité de vie. Après qu’on leur eut informé que le gouvernement du Canada avait adopté une loi visant à créer une nouvelle prestation d’invalidité canadienne, laquelle prévoirait le versement direct d’un paiement mensuel aux Canadiens à faible revenu en âge de travailler et vivant avec un handicap, plusieurs participants ont réagi positivement, estimant que pour ces personnes, cette mesure serait d’un grand secours. À la question de savoir si le gouvernement du Canada devait poursuivre cette initiative même si cela avait pour effet d’augmenter les taxes, tous ont répondu par l’affirmative. On estimait généralement qu’il existe d’autres moyens de réduire les dépenses publiques et que, pour le gouvernement, cette initiative constituait une dépense rentable. Un certain nombre de participants s’attendaient à ce que ce soutien ait un impact positif en ce qu’il aiderait des personnes qui, dans leur propre vie, vivent actuellement avec un handicap.

## Langues officielles (anglophones de centres de taille moyenne et de principaux centres du Québec)

Les participants d’un groupe composé d’anglophones vivant au Québec ont entamé une discussion portant sur les difficultés auxquelles font face les anglophones dans une province majoritairement francophone. À la question de savoir s’ils avaient personnellement été confrontés à des difficultés sur ce plan, plusieurs participants ont évoqué des difficultés à trouver un emploi et avaient l’impression que les employeurs de leur région privilégiaient généralement l’embauche de candidats parlant couramment le français. Un certain nombre d’entre eux ont également déclaré avoir eu des difficultés à accéder à des services en anglais dans des domaines importants tels que les soins de santé, l’éducation et en ce qui a trait au traitement de permis importants, tels que le permis de conduire. Lorsqu’on leur a demandé si ces difficultés avaient affecté leur sentiment d’appartenance à leur communauté ou leur sentiment d’inclusion, plusieurs d’entre eux ont répondu par l’affirmative. Aucun participant n’a dit avoir bon espoir que la situation des anglophones au Québec s’améliore à l’avenir, et un certain nombre d’entre eux prévoyaient de quitter la province à un moment ou à un autre en raison de ces préoccupations.

Plusieurs d’entre eux étaient d’avis qu’il fallait en faire plus pour augmenter le nombre de ressources et de mesures de soutien disponibles en vue d’aider les non-francophones du Québec à apprendre le français et à s’imprégner de la culture de la province. À la question de savoir quels droits devraient avoir les communautés minoritaires de langue officielle (telles que les communautés francophones à l’extérieur du Québec et les communautés anglophones du Québec, on estimait qu’il fallait à tout le moins garantir un accès à tous les services publics dans les deux langues officielles. Plusieurs d’entre eux estimaient également qu’il fallait davantage mettre l’accent sur un enseignement bilingue dans l’ensemble du Canada, tant au niveau primaire et secondaire que dans les établissements d’enseignement postsecondaire. On estimait que le fait d’encourager les jeunes Canadiens à apprendre les deux langues officielles dans le cadre de leur éducation formelle leur offrirait de meilleures possibilités sur le plan professionnel et personnel à l’avenir et contribuerait à une plus grande acceptation des deux langues dans toutes les régions du pays.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils pensaient que le gouvernement fédéral avait un rôle à jouer pour garantir l’égalité de statut des anglophones au Québec, bon nombre de participants ont répondu par l’affirmative et tous étaient d’avis que cela devait constituer une priorité majeure à l’avenir. La plupart d’entre eux estimaient que le gouvernement du Canada faisait actuellement fausse route dans ce domaine, et certains avaient l’impression que si bien des efforts avaient été déployés ces dernières années pour mieux soutenir les francophones vivant hors Québec, beaucoup moins d’attention avait été accordée à l’aide apportée aux anglophones dans la région de la capitale nationale. En discutant des mesures que pourrait prendre le gouvernement fédéral pour soutenir les communautés anglophones du Québec, les participants estimaient qu’il fallait davantage mettre l’accent sur la promotion du bilinguisme et trouver des moyens de rapprocher les anglophones et les francophones.

## Défis communautaires (Nord-du-Québec, régions rurales de la Nouvelle-Écosse, régions rurales du Québec.

Les participants de trois groupes ont entamé de brèves discussions sur une série de problématiques auxquelles leurs communautés respectives font actuellement face. Interrogés sur les principales difficultés auxquelles leurs collectivités étaient confrontées et qui nécessitaient une plus grande attention de la part du gouvernement fédéral, ces derniers ont fait part de toute une série de préoccupations. Au nombre de ces dernières figuraient l’inflation et le coût de la vie, le manque d’accès à des logements abordables, les enjeux liés à l’augmentation des taux d’immigration au sein des collectivités rurales, les temps d’attente dans les services de santé et la pénurie de personnel, la nécessité d’investir davantage dans l’éducation ainsi que le manque de moyens de transport en commun dans les collectivités rurales.

En discutant des industries et des secteurs les plus essentiels à leurs collectivités et régions respectives, les participants de tous les groupes ont identifié des domaines tels que l’exploitation minière, la sylviculture et les soins de santé comme étant essentiels au bien-être économique de leurs collectivités. Outre ces secteurs, un certain nombre de membres des deux groupes basés au Québec ont indiqué que le tourisme constituait un secteur important de leur économie locale, tandis que la pêche était considérée comme un secteur de premier plan par les personnes résidant en Nouvelle-Écosse. Certains participants basés en Nouvelle-Écosse ont également mentionné l’usine de pneus Michelin située dans le comté de Pictou, en Nouvelle-Écosse, comme étant un employeur clé ainsi qu’un moteur économique pour leurs collectivités.

En discutant des secteurs de leur région qui, selon eux, avaient le plus besoin d’aide du gouvernement fédéral, plusieurs d’entre eux ont mentionné les soins de santé. On estimait que pour de nombreuses personnes (et en particulier celles vivant dans des collectivités rurales) il était difficile d’obtenir des soins de santé en temps opportun, d’obtenir des rendez-vous avec des spécialistes pour des procédures et des soins importants, et à trouver un médecin de famille. Un certain nombre de participants ont également mentionné l’agriculture, estimant que ce secteur avait fait face à des difficultés ces dernières années en raison des effets du changement climatique et de phénomènes météorologiques extrêmes, et qu’il s’agissait d’un secteur essentiel pour garantir un approvisionnement alimentaire stable et continu dans leur région. On estimait que le gouvernement fédéral devrait mettre en place des mesures plus incitatives pour encourager les jeunes Canadiens à intégrer le secteur de l’agriculture, certains craignant qu’il y ait bientôt une pénurie de main-d’œuvre dans ce domaine à mesure que les agriculteurs plus âgés commenceront à prendre leur retraite.

**COMPLÉMENT D’INFORMATION**

The Strategic Counsel  
Numéro de contrat : CW2241412  
Date d’attribution du contrat : 19 décembre 2022  
Valeur du contrat : 814 741,30 $